



## Date de paiement du loyer et préavis

-----  
Par tidou

Bonjour,  
j'ai signé mon bail le 07 Juin de l'année dernière, ma propriétaire a reçu mon préavis le 10 mars je devais donc quitter mon logement le 10 Juin. Ma propriétaire ne pouvant pas la semaine du 10, nous avons effectué l'état des lieux le 11. Premièrement, est-ce que le paiement de mon loyer est du 1er au 1er ou du 7 au 7?  
J'ai payé les mois de mars, avril, et mai  
dois-je payer le mois de juin ou seulement les quelques jours entre le 07 (prise d'effet du bail) et le 11 (remise des clefs)?  
Merci de m'éclairer, la propriétaire refusant de me rendre la caution, j'aimerais connaître mes droits.

-----  
Par cocotte1003

Bonjour, vous ne devez payer que les jours de votre préavis c'est à dire jusqu'au 10 juin, cordialement

-----  
Par Michel

Bonjour,  
Pour Juin, vous devez payer du 8 au 10 juin soit 3/30 eme de mois.